

5. *Que toute l'affaire, du point de vue canadien, était inconsiderée.*

M. Coldwell déclare au sujet de cette allégation:

Je suis d'avis que cet accord est imprévoyant et va à l'encontre des intérêts du Canada.

Page 3808:

Se trouve-t-il maintenant, demanderais-je, un honorable député qui osera se lever de son siège et dire que la transaction faite avec cette énorme unité d'un cartel international ne constitue pas, sans exagération, un grave danger pour le pays et n'est pas un scandale public?

Votre sous-comité est d'avis qu'aucune allégation ne pourrait être plus mal fondée, d'après les témoignages rendus devant lui; ils prouvent abondamment le contraire. Il est très douteux qu'un accord effectué au cours de la guerre aurait pu être plus "prévoyant" ou avoir contribué davantage à l'effort national de guerre.

M. H. J. Symington, témoin très au courant de ces questions, a déclaré au Comité qu'à son avis la construction et la mise en production d'une plus grande quantité d'énergie ainsi que les agrandissements des usines "constituent la plus grande contribution du Canada à l'effort de guerre".

Le seul objet en vue était de se procurer suffisamment d'aluminium pour donner aux Nations Unies assez de puissance aérienne pour remporter la victoire sur les plus puissants et les plus dangereux ennemis que ce pays et ses alliés aient jamais eu à combattre.

Cet objet a été réalisé et tous les Canadiens peuvent à bon droit être fiers des résultats. Les gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Australie et du Canada doivent être chaudement loués pour avoir reconnu la nécessité et avoir pris immédiatement les mesures nécessaires. L'Aluminum Company of Canada, Limited, sa direction, ses ingénieurs, son personnel technique et ses employés méritent les plus grands éloges pour la manière dont ils se sont acquittés de leur tâche à cet égard.

Qui peut estimer le nombre de victoires remportées sur terre, sur mer et dans les airs, grâce à ce flot d'aluminium sorti des usines canadiennes? Qui peut dire jusqu'à quel point la durée de la guerre a été raccourcie par cette contribution? Qui peut affirmer que la victoire serait certaine sans cet appoint? Et finalement, qui peut estimer le nombre de Canadiens et de soldats alliés dont la vie a été sauvée grâce au nombre suffisant de nos avions?

C'est dans ces résultats qu'on trouvera la nature prévoyante de cet accord.

Pour les raisons indiquées dans le présent rapport, votre sous-comité constate que toutes les allégations sont sans fondement.

APPENDA

Depuis la rédaction du présent rapport, le gouvernement des Etats-Unis a annoncé la fermeture d'un certain nombre de fabriques d'aluminium aux Etats-Unis. La production en sera, dit-on, réduite de près de 40 p. 100. Certains groupes insistent pour faire annuler les contrats du gouvernement des Etats-Unis avec l'Aluminum Company of Canada Limited.

On remarquera que cela s'est produit avant la victoire, et même avant l'invasion massive du continent européen.

Cette décision par le gouvernement des Etats-Unis donne plus de poids à l'estimation de la situation de l'Aluminum Company of Canada Limited, telle qu'elle est énoncée au présent rapport.

La liste des pièces déposées aux sous-comités n^{os} 2 et 3 réunis est ci-annexée.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
HUGHES CLEAVER.